

Compte rendu du conseil municipal du mardi 16 novembre 2021

Date de la convocation: 8 novembre 2021

Étaient présents :

Mr Patrick RAMES, Mme Claudine LANDES, Mr Eddy DAVID, Mr Gérard LOHEZIC, Mme Monique DELFOUR, Mr Thibaut LAFON, Mr Claude PEGOURIE, Mr Bernard FAURE, Mr Jean- Michel PERIE et Mme Catherine FOUINAT,

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, conformément à l'article L.212.15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Mme Catherine FOUINAT est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Le compte rendu de la séance précédente est mis à l'approbation : 10 pour

Rappel de l'ordre du jour :

1. *Adhésion au service remplacement du Centre de Gestion du Lot*
2. *Prise en charge de dépenses d'investissement par le SIVU : modification des statuts*
3. *Désignation d'un représentant au sein de l'association foncière pastorale*
4. *Aliénation de chemins communaux : proposition de mise à l'enquête de 2 chemins*
5. *Point sur divers sujets (AFP, PCS, transports, bâtiment...)*
6. *Questions diverses*

1 – Adhésion au service remplacement du centre de gestion du Lot :

Monsieur le Maire, informe les membres du Conseil Municipal de la création d'un service de remplacement et missions temporaires par le Centre de Gestion, conformément à l'article 25 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée ; le but étant de permettre aux collectivités ou aux établissements publics de pallier les absences momentanées des agents.

Ce service est composé d'une équipe d'agents formés ou expérimentés qui pourront intervenir en cas de remplacement d'un agent titulaire ou non titulaire pour cause de : Arrêts de maladie, Congés annuels, Congé de maternité, Congé parental ou de présence parentale, Congé de solidarité familiale, Temps partiel, Surcroît d'activité, besoins saisonniers, formation, Vacance d'un emploi qui ne peut être immédiatement pourvu

Pour pouvoir bénéficier de ce service en cas de besoin, une convention d'adhésion doit être signée entre la collectivité et le Centre de Gestion.

Après délibération l'adhésion au service remplacement du centre de gestion du lot a été accepté à l'unanimité.

2 – Prise en charge de dépenses d'investissement par le SIVU : modification des statuts

Monsieur le Maire indique que Président du SIVU des écoles de la Vallée du Célé à fait parvenir un projet de modification des statuts du syndicat.

Conformément à l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes membres du syndicat sont appelées à délibérer sur ces modifications statutaires.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de modifications des statuts proposé par le conseil syndical du SIVU des Ecoles de la Vallée du Célé.

Après délibération l'ensemble des conseillers municipaux accepte les modifications proposées

3 – Désignation d'un représentant au sein de l'association foncière pastorale

Afin de représenter la commune au sein de l'AFP, la commune peut nommer un conseiller municipal. Compte tenu de l'objet de cette association, Monsieur le maire suggère que ce soit un agriculteur non propriétaire qui représente la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité désigne Jean-Michel Périé.

4 – Aliénation de chemins communaux : proposition d'aliénation de 2 chemins communaux

Chemin de la Cave : Monsieur Gysling souhaite modifier l'accès à La Cave et La Carral notamment pour les granges. Pour cela, la sortie sur la route départementale doit être déplacée et modifiée. Pour réaliser cet aménagement, la commune doit céder une partie du chemin communal existant. Il est précisé que ce sera le demandeur qui fera et financera les travaux.

Chemin de la Combe Vinatière : Geneviève Lowitz demande l'aliénation de 2 chemins suite à l'acquisition d'une parcelle. L'un des chemins ne sert que de servitude à la parcelle qu'elle vient d'acheter, il devient donc inutile. Le conseil municipal est favorable à son aliénation. Le second chemin se situe dans la Combe Vinatière, c'est l'ancien chemin rural qui permettait aux Saint-Chélois d'accéder au Célé. Le côté « patrimonial » de ce chemin est souligné et amène une certaine réserve. Des conseillers se rendront sur place pour constater sa localisation et son état : décision au prochain conseil municipal.

Claude Pégourié demande où en est le chemin demandé par Monsieur Maurice Chalié : l'aliénation est actée, il doit être soumis à enquête publique.

Le Maire propose à chacun de voir si d'autres chemins seraient à aliéner afin de refaire un dossier groupé.

5 – Point sur divers sujets (AFP, PCS, transports, bâtiment ...)

AFP : le 16 décembre 2021 les propriétaires seront convoqués pour l'assemblée constitutive. Certains conseillers se sont rendus à Lugagnac afin de rencontrer le Président de cette association et comprendre les atouts et contraintes de ce type de structures.

L'AFP sera éligible aux aides MAE (PAC) pour l'achat de matériel.

PCS : rapporteur Mme Delfour Monique. Les relais de quartiers sollicités sont :

Zone 1 – Le Bourg	Anne Plénacoste / Thimothée Hervé / Michelle Danloup
Zone 2 – La Gravette / Jean Blanc	Philippe Lacoste – Philippe Oulié
Zone 3 – Vallée / La Jalie	Alain Viard / Lucas Delbrel
Zone 4 – Causse Est	Maryline Lafon – Gisèle Choral
Zone 5 – Causse Ouest	Jean-Luc Mariel – Adrien Rames

La liste des habitants et des personnes vulnérables a été actualisée. Les postes au sein du conseil sont redistribués. Il reste à mettre au propre toutes ces informations.

Bâtiment communal : la commission travaux s'est réunie en présence de l'architecte, du bureau d'étude, du SDAIL. Les relevés sont faits. Une ouverture dans le placo sera réalisée samedi avec Sébastien Chalié afin de voir l'état du plancher,

Une étude de sol sera réalisée le 2 décembre pour l'escalier extérieur. Nous devons contacter Géocitane avec les préconisations du bureau d'étude.

Deux versions d'aménagements ont été proposées : la version supprimant le studio au rez de chaussée a été refusée. Celui-ci sera réaménagé pour en faire un logement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Transports : Mme Claudine Landes nous a apporté des documents pour le bus Assier / Figeac avec les horaires. Plusieurs liaisons journalières sont proposées, la priorité sera laissée aux scolaires. Le billet est proposé à 2€ et un abonnement possible.

Hommage : Patrick Rames voulait remercier Valérie (taxi Merle) et Thibaut Lafon pour la gestion des mini bus pour la journée d'hommage à Jean-Jacques Raffy, ainsi que OLTERRA pour le prêt de leur véhicule. Il remercie aussi toutes les personnes qui se sont investies pour que cette journée soit réussie et propose qu'un coffret gourmand soit offert à Valérie Merle, Jean-Marie Raffy et Philippe Nunès (qui a offert la plaque de l'école) en fin d'année afin de les remercier.

Nous avons évoqué les cadeaux de fin d'année, nous ferons comme d'habitude : un cadeau pour les personnes de plus de 75 ans, un coffret gourmand pour les salariées.

6 – Questions diverses

Mme Claudine Landes nous a signalé que l'année prochaine sera fêté le bicentenaire du décodage de la Pierre de Rosette. Pour cette occasion plusieurs manifestations auront lieu dans les communes du Grand-Figeac d'avril à octobre. Une réunion aura lieu à Saint-Sulpice le 2 décembre avec le Président de l'office du tourisme de Figeac ainsi que la vice Présidente à la culture pour nous présenter le projet EUREKA. Une manifestation pourrait être créée sur la commune.

Mme Monique Delfour indique que jusqu'au 18 décembre, le Grand Figeac lance une collecte de mémoire auprès des habitants concernant le site de Gabaudet-Donnadiou, situé à Issendolus près de Gramat, et des événements tragiques de mai-juin 1944.

Des permanences sont organisées un peu partout pour permettre aux personnes ayant des documents (correspondances, photos, articles de presse, témoignages, livrets de famille...) sur ces événements de les transmettre.

Mme Claudine Landes indique qu'un projet d'apprentissage de l'anglais dès la maternelle est à

l'étude. Elle en a fait part à Magali Bédier, institutrice et principale intéressée ainsi qu'à Mme Ann Plénacoste qui a déjà travaillé sur un projet similaire. Toutes les deux étant enthousiastes, il faut voir les démarches à entreprendre avec l'Inspection pour mettre en place cette idée.

Le comité des fêtes organisera le 5 décembre « la marche des pères Noël » avec un marché sur la place du village ainsi qu'un concours du plus beau déguisement. Les fonds récoltés seront remis pour le Télé thon.

Un nid de frelon asiatique a été détruit dans le bourg : le maire remercie Jean-Michel Périé et Didier Larnaudie.

Nous avons fait appel au notaire pour faire estimer la maison communale.

Mme Lapergue viendra rencontrer les élus le jeudi 25 novembre.

Mme Tiegna nous rendra visite le samedi 27 novembre pour discuter de la situation des écoles de la vallée ; les maires du RPI y sont conviés.

Association OLTERRA : Clément Llorca est venu nous présenter l'association et son fonctionnement. L'association agit dans l'éducation à l'environnement et propose des ateliers, des séjours et des animations sur ce thème, pour tout type de public (séjours pour les enfants et les adolescents en été, animations ouvertes à tous dans l'année), permettant un partage de l'information dans le domaine de l'environnement et de la protection de la nature. OLTERRA noue peu à peu différents partenariats avec les organismes locaux et nationaux (Parc, CAF, le Département, la Région...)

Mme Monique Delfour demande si les nouveaux panneaux « village étoilé » sont commandés compte tenu de l'obtention de la 4ème étoile par la commune. Le maire lui indique que les panneaux ne seront pas changés par souci d'économie, des étoiles adhésives, commandées auprès de l'ANPCEN, seront ajoutés aux panneaux existants

Mme Monique Delfour fait un point sur la commission environnement du Parc et les projets 2022/2023 qui seront axés sur l'eau, les paysages, l'artisanat, l'agriculture (filiales chanvre et laine), le tourisme et le label géoparc.

Elle indique également que les assises de la culture du Grand-Figeac auront lieu la semaine prochaine. Elles définiront les projets à venir.

Pour information, le maire indique que finalement Pascal Degrange sera enterré dans une commune de Gironde.

Le prochain conseil municipal est fixé au 8 décembre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.